

**Zeitschrift:** Éducateur et bulletin corporatif : organe hebdomadaire de la Société Pédagogique de la Suisse Romande  
**Herausgeber:** Société Pédagogique de la Suisse Romande  
**Band:** 90 (1954)  
**Heft:** 44

**Heft**

### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

### **Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

**Download PDF:** 05.02.2025

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

MONTREUX, 4 décembre 1954

XC<sup>e</sup> année — N<sup>o</sup> 44

DIEU • HUMANITÉ • PATRIE

# ÉDUCATEUR

## ET BULLETIN CORPORATIF

ORGANE HEBDOMADAIRE  
DE LA SOCIÉTÉ PÉDAGOGIQUE  
DE LA SUISSE ROMANDE

396

**Rédacteurs responsables**

Educateur : André Chabloz, Lausanne, Clochetons 9

Bulletin : G. Willemin, Case postale 3, Genève-Cornavin

Administration, abonnements et annonces

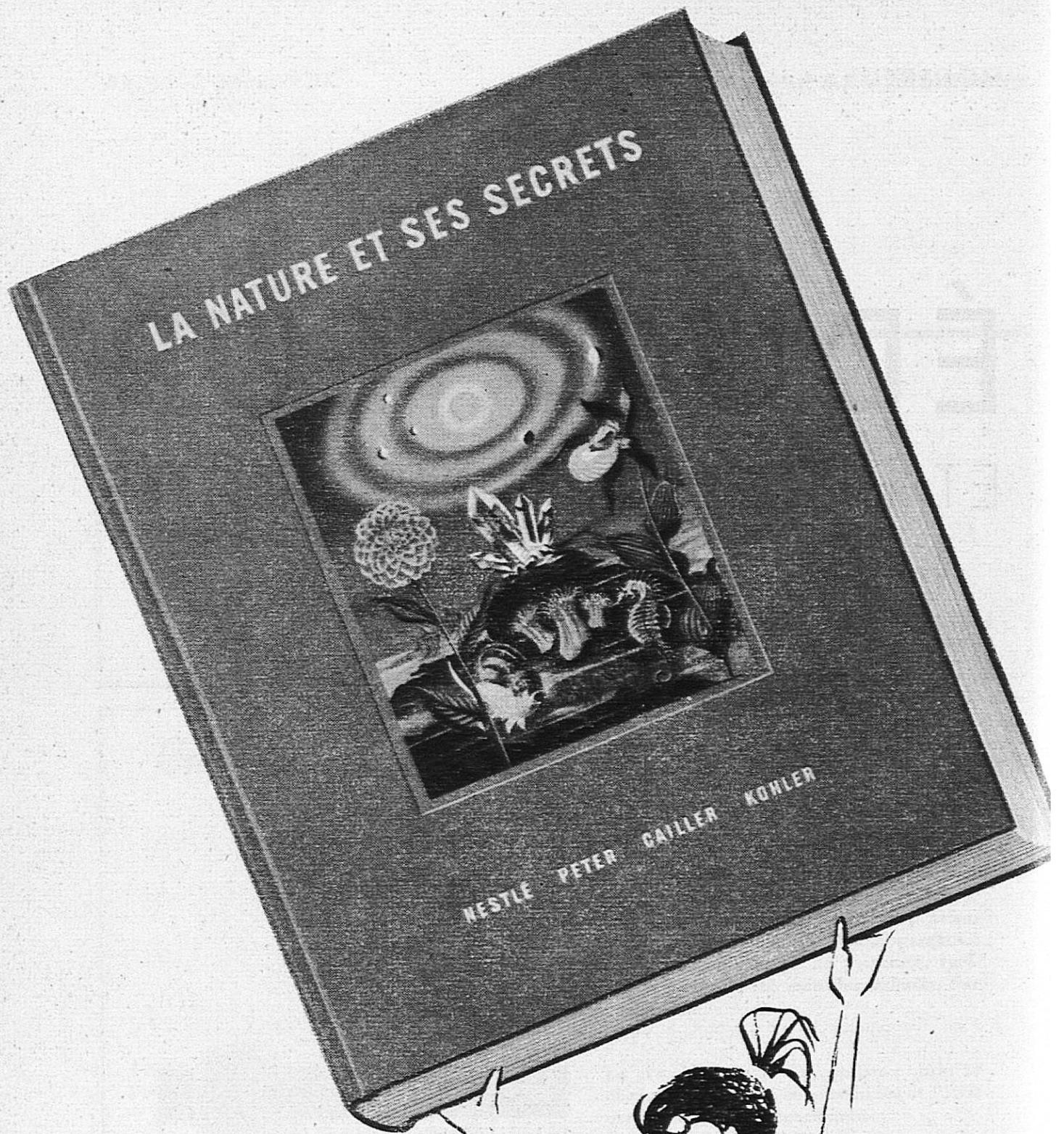
Imprimerie Corbaz S.A., Montreux, place du Marché 7, téléphone 6 27 98

Chèques postaux 11 b 379

---

Prix de l'abonnement annuel : Suisse Fr. 13.50 ; Etranger Fr. 18.—

Supplément trimestriel : Bulletin bibliographique



Dans ce gros album, vous trouverez divers récits d'explorations passionnantes dans les mystères de la nature. Ses révélations sont un passe-temps agréable, un enrichissement de l'esprit, un motif d'admirer davantage les découvertes merveilleuses des savants de notre temps.

Prix de l'album : Fr. 4.—

Demandez-le à

SERVICE DES TIMBRES

NESTLÉ PETER CAILLER KOHLER



# EDUCATEUR

## ET BULLETIN CORPORATIF

### SOMMAIRE

**PARTIE CORPORATIVE:** *Agenda S. P. R.* — *Bulletin bibliographique* — *La participation des instituteurs à la vie culturelle, de la communauté.* — **Vaud:** *Une bonne adresse.* — *Les enquêtes du comité central.* — *Lausanne.* — *Cours de ski.* — *Excursion en flèche rouge au Simplon* — *Guilde de travail.* — *Le dessin, moyen d'expression* — **Genève:** *U. I. G. M. : Assemblée générale du 24 novembre* — *U. I. G. D. - U. A. E. E. : Séance du 24 novembre.* — *U. I. G. D. : Rappel* — *Groupe des jeunes : Rappel.* — *U. A. E. E. : Rappel.* — *Groupe d'échanges : Rappel.* — **Neuchâtel:** *Au Grand Conseil.* — *E. S. P. : Inauguration.* — *Brevet d'aptitude pédagogique.*

**PARTIE PÉDAGOGIQUE:** **A. Chz:** *Sixième anniversaire des droits de l'homme.* — *Education de base en Afrique du Nord.* — **E. Demiéville:** *L'éducation des adultes en milieu rural.* — **A. Chz:** *L'amélioration des manuels scolaires.* — *Géographie de la malaria.* — **Bibliographie.**

## *Partie corporative*

### AGENDA S.P.R. 1955

Attention ! la souscription n'est ouverte que jusqu'au 10 décembre ! Tout le monde a été atteint par le bulletin et personne n'aura d'excuse à faire valoir s'il est dans les retardataires.

D'autre part, toute demande de plus de 100 exemplaires sera impitoyablement réduite. Le comité S.P.R. entend que chacun puisse être servi et ne peut admettre de manœuvre de spéculateur sur un objet de première nécessité.

### BULLETIN BIBLIOGRAPHIQUE S.P.R.

Le caissier de la Commission pour le choix de lectures exprime sa reconnaissance à l'union des Institutrices genevoises et à sa trésorière pour le versement spontané de la subvention 1954. Il sait qu'il peut compter sur la même générosité des autres sections de la Romande et se borne à leur indiquer son compte de chèques : A Chevalley, La Sallaz-Lausanne, II.9220. Déjà merci !

A. Ch.

### LA PARTICIPATION DES INSTITUTEURS A LA VIE CULTURELLE DE LA COMMUNAUTÉ

Résolution adoptée à l'unanimité  
par la XXIIIe Conférence Internationale des délégués de la F.I.A.I.  
Oslo, juillet 1954

#### 1. Le F.I.A.I. affirme :

a) que la condition préalable indispensable à tout développement de la vie culturelle, de la personne humaine et de la communauté a pour base la réalisation dans tous les pays, des conditions matérielles, intellectuelles et morales garantissant à tous les enfants, en dehors de toute discrimination, le plein exercice de leur droit à l'éducation, tel qu'il est défini par les §§ 1 et 2 de l'article 36 de la Déclaration Universelle des Droits de l'Homme ;

b) que l'enseignement obligatoire doit être étendu à tous les adolescents, et qu'il ne saurait se limiter à la seule formation professionnelle ;

c) qu'il est du rôle de la Nation de faire en sorte que nul ne soit empêché, ni par ses origines, et ses convictions, ni par sa condition matérielle et sociale, d'accéder et de participer librement à la vie culturelle de la communauté.

## **2. Compétence de l'Instituteur.**

La meilleure des préparations à la culture de la communauté tient d'abord à l'action de l'instituteur dans sa propre classe. Il apparaît donc que l'instituteur est particulièrement désigné pour jouer également un rôle important dans l'éveil de la vie culturelle de ses concitoyens, notamment dans les régions rurales et les pays encore sous-développés.

En outre, sa connaissance pratique de la vie populaire en fait un trait d'union efficace pour établir une compréhension réciproque entre les peuples, base indispensable d'une culture internationale.

## **3. Préparation de l'instituteur à la vie culturelle de la communauté.**

L'accomplissement d'une tâche aussi vaste suppose une préparation correspondante qui devrait être incluse dans la formation professionnelle du corps enseignant.

a) La F.I.A.I. estime que cette préparation devrait comporter une pédagogie qui ne saurait être ni une simple extension des méthodes universitaires, ni un simple prolongement des études élémentaires, mais une pédagogie diverse des individus et aux conditions diverses des milieux dans lesquels ils vivent.

b) Toutefois, cette formation serait suffisante si elle ne comportait, à côté d'une solide préparation intellectuelle, une culture esthétique, morale, civique, destinée à mettre en valeur toutes les possibilités de l'homme.

c) L'attention de l'instituteur devrait être attirée sur les obstacles qu'il est appelé à rencontrer dans sa tâche culturelle.

d) Ceux des instituteurs qui désireraient assurer un tel service et qui trouveraient cette préparation initiale insuffisante pour les tâches qu'il entraîne, devraient bénéficier :

- de stages culturels périodiques ;
- de l'accès aux divers foyers de culture, et des dispositions devraient être prises pour faciliter leurs déplacements et leurs voyages en vue d'améliorer leur culture.

## **4. Conditions de l'activité culturelle des instituteurs.**

a) La F.I.A.I. reconnaît que l'autorité et la considération accordées à la profession enseignante grandissent lorsque les instituteurs accomplissent volontairement, en dehors de leurs obligations scolaires, une tâche culturelle au sein de la communauté.

b) Cependant, les instituteurs ne sauraient admettre que la culture populaire soit livrée à leur seul dévouement et à leur seule initiative et que les pouvoirs publics en fassent un travail protocolaire obligatoire.

c) La F.I.A.I. considère la culture populaire comme un des services fondamentaux que la démocratie se doit de développer par des mesures libérales conformes aux prescriptions de la Déclaration Universelle des Droits de l'Homme en dehors de toute tentative de l'Etat d'en tirer un moyen de propagande politique ou partisane.

### 5. Les Instruments de la culture de la communauté.

a) Les ressources et la base qu'offrent les métiers et professions, constituent un important instrument de culture de la personne humaine. Négliger ce moyen aurait pour conséquence d'établir une fausse notion de la vie culturelle sous le seul aspect d'une culture purement intellectualisée.

b) La F.I.A.I. estime que les divers instruments de la connaissance (livre, journal, cinéma, radio, télévision, musées, etc.), et les divers procédés (conférences, clubs, groupes d'études, sociétés scientifiques, littéraires, artistiques, universités populaires, instituts d'éducation, de promotion ouvrière, tourisme éducatif, sports, etc.) sont utilisables à condition qu'on établisse une nette discrimination entre ce qui est destiné à meubler les loisirs et ce qui, suscitant l'effort personnel, est susceptible d'apporter un enrichissement culturel.

Amener la communauté à ce discernement et à l'acceptation de l'effort personnel, constitue précisément un des buts fondamentaux de la culture.

### VAUD

#### UNE BONNE ADRESSE...

C'est celle de M. **Paul Wüst**, artiste-dessinateur, rue de Lausanne 13, Morges. Ceux qui ont assisté à une de ses causeries-démonstrations en ont été enchantés. Une idée à retenir pour une réunion de collègues ou une séance de section S.V.P.

### LES ENQUÊTES DU COMITÉ CENTRAL

Les questionnaires sont rentrés à un rythme accéléré et cela est fort heureux. Il fallait en effet que les revendications que le comité S.V.P. vient de soumettre à la « Fédération » soient bien le reflet des vœux des **institutrices mariées** que nous remercions de leurs réponses détaillées.

En ce qui concerne les « indemnités de résidence » une séance sera convoquée le samedi 18 décembre prochain à 14 h. 30 au Restaurant du Grand Pont (anc. Bock), Grand Chêne, à Lausanne.

E. B.

### SECTION DE LAUSANNE

Jeudi 9 décembre 1954, à 17 heures à la salle Tissot (Palais de Rumine).

**Assemblée ordinaire d'automne** et Conférence du Dr Muriset sur son voyage aux Indes.

## COURS DE SKI

L'association vaudoise des maîtres de gymnastique organise un cours de ski à Bretaye les samedi et dimanche 18 et 19 décembre.

Logement et pension : Maison militaire de Bretaye.

L'enseignement sera confié à des instructeurs de ski diplômés. Il est prévu une classe de débutants.

Les membres de l'A.V.M.G. recevront la moitié de leurs frais de voyage. Nous invitons cordialement les membres du corps enseignant à participer à ce cours.

Les inscriptions doivent parvenir à Numa Yersin, av. Bergières 3, Lausanne, jusqu'au samedi 11 décembre.

## EXCURSIONS EN FLÈCHE ROUGE AU SIMPLON

Comme ces dernières années, les CFF (Direction du I Ar. Lausanne) organisent à l'intention du corps enseignant une intéressante excursion en flèche rouge spéciale (éventuellement en flèche double de 2e classe, avec bar), fixée au mardi 28 décembre 1954.

**Itinéraire et horaire probables.** — Dép. de Lausanne à 7 h 55 (avec arrêts possibles jusqu'à Bex). — De 9 h à 11 h., visite de l'usine électrique CFF de Vernayaz. — Arr. à Rarogne vers 11 h. 45 et montée en téléferique à Unterbäch (1230 m.), raclette (facultative) et descente à Rarogne. — Arr. à Brigue vers 15 h. ; visite des installations du tunnel (entrée, station du centre, source chaude, etc.) — Retour à Brigue vers 17 h., puis arrêt à Sierre (ou Sion) pour visite d'une grande cave. — Arrivée à Lausanne à 20 h. 10.

En cours de route, explications techniques par des guides des CFF.

L'excursion ne peut être organisée que si le nombre des participants est de 50 au minimum. Mais il ne peut pas dépasser 100.

Prix : Train : 12 fr. ; Téléferique : 3 fr. ; Raclette (service compris) : 5 fr. 50. Prix total : 20 fr. 50. (Montant à verser en voyage.)

**Inscriptions :** M. Ray, inspecteur scolaire, Av. Tissot 6, Lausanne (par écrit) jusqu'au 18 décembre, dernier délai.

Le programme exact et les renseignements nécessaires seront communiqués aux participants par l'Educateur ou directement, en temps voulu.

Les participants qui n'auraient pas les vacances ce 28 décembre remplaceront les deux écoles manquées.

Nous espérons qu'un nombre suffisant de personnes s'inscriront pour cette sortie d'hiver aussi instructive que récréative.

*M. Ray.*

## GUILDE DE TRAVAIL (techniques Freinet)

Samedi 6 novembre, le local qui nous est habituellement réservé au Restaurant du Théâtre débordait pour la première fois. Plus de cinquante collègues se pressaient dans la pièce trop exigüe. Le nombre de participants et le bel esprit que chacun apportait à cette assemblée générale prouvaient la vitalité du groupement.

La partie administrative fut enlevée au pas de course, les statuts adoptés sans discussion, les comptes admis rapidement, le renouvelle-

ment du comité ne prit pas davantage de temps. Le comité de la Guilde reste formé de

M. Perrenoud, Bergières 33, Lausanne, président ;  
P. Eperon, Morges, secrétaire ;  
F. Barbey, Renens, caissier.

La présentation de différents modèles de boîtes à fiches retint l'attention des membres. Le choix n'est pas encore fait.

Pour la première fois aussi, cette séance marquait la prise de contact « officielle » avec le Jura, représenté par quatre fervents adeptes des techniques Freinet. La deuxième partie de l'ordre du jour comprenait un entretien avec Sauvain, maître d'une classe de développement à Bienne, et photographe dans ses loisirs. La présentation d'un film montrant sa classe en pleine activité enthousiasme tout le monde. Les élèves de Sauvain chantent, travaillent avec le sourire ; successivement, nous les avons vus dans des leçons de calcul, de français, de géographie, à l'atelier, au tirage du journal, à une séance de confection de fiches, en course d'école. Partout les élèves vivaient intensément.

Sauvain, dans la discussion qui suivit, livra la clef de la réussite : **se libérer**. Il reconnut toutefois qu'il était difficile d'appliquer intégralement les méthodes préconisées dans des classes à gros effectif et suivant un programme chargé. Par contre, chacun peut y apporter un nouvel esprit. Rénovons cet esprit, la libération suivra.

Merci, Sauvain, pour le magnifique mot d'ordre donné, au seuil de l'hiver.

E. S.

**Rappel.** — Séance de travail de la **Guilde de travail**, cet après-midi, à 14 h. 30 au Restaurant du Théâtre. Les fiches.

#### LE DESSIN. MOYEN D'EXPRESSION

*« Le dessin d'enfant n'est pas à la mesure du pédagogue ;  
il est à la mesure de l'âme enfantine. »*

E. Freinet.

De nombreux collègues du nord du canton ont répondu à l'invitation de Ruffetta, président de la section d'Yverdon, d'assister à une séance consacrée à la technique du dessin libre. **Yvonne Biéler** et Maurice **Perrenoud**, membres de la Guilde de Travail vaudoise ont exposé leur méthode inspirée de la technique d'**Elise Freinet** : laisser l'enfant s'exprimer librement. Ces deux collègues rejoignent **Richard Rothe** pédagogue de l'ancienne Vienne, qui disait : « Le but à atteindre n'est pas l'image correcte, mais la concrétisation claire et cohérente d'une idée ou représentation enfantine. » (Les peintres modernes ne s'en tiennent-ils pas à des directives intérieures spontanées ou calculées ? Et tous peuvent dire : « Je peins les hommes tels que je les vois. ») « Pour juger un dessin d'enfant il faut voir ce que l'élève dit et non dans quelle mesure il est arrivé à exprimer une idée correctement d'après notre mentalité d'adulte. »

Yvonne Biéler et Maurice Perrenoud avaient apporté de nombreux dessins de leurs élèves : quelle richesse d'invention et quel sens étonnant des couleurs ! On a particulièrement admiré un panorama de Lausanne étonnant de réalisme.

Enthousiasmés par ces modèles, les participants se sont mis à l'œuvre après que Perrenoud ait démontré pinceau à la main et couleur au pinceau la façon de procéder. Les couleurs en poudre fournies par la **Société vaudoise de T.M. et R.S.** donnent des teintes splendides et bientôt, sur chaque table, une feuille de papier traduit l'inspiration des apprentis-peintres : natures mortes, portraits, paysages.

Un film fixe en couleur consacré aux peintures d'enfants et réalisé en France par Freinet, quelques clichés de la Guilde de travail révélèrent de purs chefs-d'œuvre.

L'enthousiasme né de cette séance a décidé plusieurs collègues à se lancer dans cette méthode. Et sans doute l'intérêt et la joie de leurs élèves les encourageront-ils à persévérer.

Merci à Yvonne Bieler et à Maurice Perrenoud de nous avoir procuré ces moments de joie.

P. A.

## GENÈVE

### U. I. G. - MESSIEURS

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DU 24 NOVEMBRE 1954

Présidence : Ad. Lagier. — 56 membres sont présents.

**Examens psychologiques et dossiers personnels.** — E. Fiorina, président de l'U.I.G., lit une lettre de M. Jotterand, directeur de l'enseignement primaire, qui répond à deux requêtes présentées par notre association à la suite de la dernière assemblée générale.

Concernant les examens psychologiques des candidats, le Département de l'Instruction publique se refuse à éliminer d'emblée les tests dits de personnalité. Il s'en remet à « l'expérience qui ne nuit à personne ».

Quant à nos dossiers personnels, ils ne contiennent, paraît-il, que des documents administratifs dont nous avons pris une fois ou l'autre connaissance.

**Revalorisation.** — Un vent ou plutôt une brise favorable semble souffler. Nos autorités paraissent acquiescentes au principe de la revalorisation de notre profession.

A l'unanimité, les membres de l'assemblée témoignent leur confiance au comité et lui confient pleins pouvoirs afin que nos revendications aboutissent. Avis à M. Troesch.

**Plan d'études.** — La commission générale s'est réunie récemment. La répartition en trois trimestres de treize semaines a été adoptée. Le problème de l'enseignement de l'allemand en 7<sup>e</sup> a. n'est pas résolu. Enfin, il n'a pas été possible de comprimer suffisamment les branches secondaires au profit des branches principales.

**Séances des délégations (4-11-54).** — Rapporteur : E. Pierrehumbert. — Pour répondre au vœu exprimé par notre association, un compte rendu des conclusions auxquelles parviennent les délégués, sera rédigé désormais.

Nos collègues de l'U.A.E.E. ont présenté en 1952 des revendications qui viennent d'être examinées par la direction de l'enseignement primaire et par la conférence des inspecteurs. Certaines propositions ont retenu l'attention du Dpt. qui donnera suite à ces démarches au moment opportun.

Au sujet de l'enseignement de l'écriture, voici l'extrait du compte rendu se rapportant à cet objet :

« Après des exposés de M. G. Piguet et de M. Jotterand et une discussion, il est admis :

- a) que le passage de l'écriture script à l'écriture liée doit être prévu avant la 6e année,
- b) que le problème sera repris par la commission du plan d'études pour l'enseignement de l'écriture,
- c) qu'un questionnaire sur les conditions de cet enseignement sera établi en séance des délégations et adressé aux autres cantons.

» M. Jotterand relève que le régime actuel (écriture script jusqu'en 5e, écriture liée dès la 6e) est celui que recommandaient en 1948 un rapport de l'U.I.G. M. et un rapport de la Fédération du corps enseignant genevois. Il rappelle d'autre part comment l'écriture script a été introduite dans les écoles genevoises et à la suite de quelles circonstances extrascolaires elle a été remplacée par l'écriture liée dès la 6e année. »

Il convient de préciser que l'U.I.G. ne reproche pas au Dpt. l'introduction de l'écriture liée en 6e a. comme le demandait son rapport de 1948. Elle estime que l'essai tenté ne donnant pas satisfaction sous sa forme actuelle, on tarde trop à prendre les décisions qui s'imposent.

Le Dpt. avait pour différentes raisons, formé le vœu que les candidats ne soient admis au sein des associations professionnelles qu'après avoir obtenu leur brevet d'aptitudes. Les délégués ont accepté cette proposition ; ils ont également admis que les associations ne prennent pas contact avec les candidats avant que ceux-ci aient terminé leurs études. Cette dernière clause sera naturellement strictement respectée par les associations qui continueront, comme par le passé, à s'intéresser au recrutement, au statut et à la formation des candidats dans le cadre des études pédagogiques.

Au sujet des ventes et des collectes, « les membres des associations doivent veiller à ne pas infirmer la position adoptée par le Dpt. à la requête du corps enseignant lui-même ». (Extrait du compte rendu). Le rapporteur signale enfin l'agréable esprit qui règne actuellement lors de ces séances de délégations.

**Nouveau manuel de chant.** — Jean Pellet, membre de la commission présidée par M. Delor, inspecteur de chant, parle de ce volume destiné aux élèves de la 2e à la 5e année, et qui comprendra vraisemblablement :

- a) 10 chants du pays choisis parmi les plus beaux figurant dans la Chansonnaie.
- b) 10 canons faciles.
- c) une vingtaine de chants de marche et de « plein air » (tirés par ex. des recueils de W. Lemit) et pouvant tous être chantés à une seule voix.
- d) 10 chants de « printemps et d'été » plus mélodiques que rythmiques.
- e) une dizaine de chants pour les plus petits (2e a.).
- f) 10 Noëls inédits ou peu connus.

- g) quelques chants de Jacques Dalcroze.  
 h) des chants patriotiques, bien qu'il soit difficile de trouver des mélodies se suffisant à elles-mêmes sans accompagnement de piano, et ayant une 2e voix facile.

Les membres du corps enseignant avaient été invités par une circulaire du Dpt. à présenter leurs suggestions. Un seul membre de l'U.I.G. MM. a répondu à cette invitation. C'est peu !

**Cartel des associations genevoises pour la sauvegarde de la nature.** — Robert Chabert, délégué de notre association, rend compte de l'activité et des réalisations de ce groupement. Il reprendra ce sujet prochainement dans ces colonnes.

**Propositions individuelles.** — Nos collègues Herbez et Chatelanat informent l'assemblée des conditions faites aux instituteurs passant actuellement dans l'enseignement secondaire et demandent que les relations entre le corps enseignant primaire et secondaire soient améliorées.

E. P.

U. I. G. DAMES — U. A. E. E.

#### Séance du 24 novembre.

C'est dans une classe de l'école de Malagnou que Mme Prince est introduite par Mlle F. Schnyder.

La conférencière nous présente dans ses grandes lignes l'avant-projet sur l'assurance-maternité. On a demandé l'avis des sociétés féminines, il faut donc s'y intéresser. C'est la seule manière de nous faire entendre. Mme Prince s'élève contre le principe d'obligation, contre le fait que les hommes ne participeront pas à cette assurance et s'étonne qu'on n'ait pas prévu une garantie de salaire pendant 6 ou 8 semaines. Ce projet ne satisfait donc pas entièrement les femmes et elles seront seules à en subir les conséquences. Si ce projet est accepté, les femmes, n'ayant pas le droit de vote, ne pourront pas lancer de référendum et n'auront aucun recours contre cette loi.

Mlle Schnyder remercie Mme Prince au nom des deux Unions de son exposé si clair et si convaincant.

M. Th. B.

U. I. G. DAMES — RAPPEL

Mercredi 15 décembre, à 17 heures, salle de l'épédiascope à l'école de Malagnou, conférence de M. G. Chapot, inspecteur de dessin.

#### GROUPE DES JEUNES — RAPPEL

Si vous êtes embarrassées par le choix d'un travail manuel à faire exécuter à vos élèves pour Noël ou si vous manquez de modèles, je vous propose de venir vous documenter à notre **séance du 8 décembre** (à 17 h. à l'école de Malagnou).

Mlle Schwindt mettra aimablement à notre disposition les nombreux travaux qu'elle a présentés dans ses cours.

Il serait bon d'apporter un crayon, du papier et une paire de ciseaux.

L. C.

## U. A. E. E. — RAPPEL

**Soirée fondue**, au Café des Artisans (Candolfi), Grand'Rue 22, dès 19 heures. — Prière de s'inscrire jusqu'au mardi 7 décembre chez Mlle R. Gascard. Tél. No 32 76 08.

M. R.

## GROUPE D'ÉCHANGE — RAPPEL

Prochaine séance, **lundi 6 décembre à 16 h. 45**, à l'École de Saint-Antoine. — Causerie de Mlle G. Duparc : **l'éducation sensorielle**.

S. J. et M. B.

NEUCHÂTEL

## AU GRAND CONSEIL

La session ordinaire d'automne, qui s'occupe essentiellement de l'examen de la gestion, des comptes et du budget, est toujours assez passionnante par sa variété et réserve parfois des déclarations ou des critiques inattendues.

L'école ne pouvait y échapper. Traitements et vacances, cette fois-ci, ont fait l'objet de quelques remarques plus ou moins pertinentes.

C'est ainsi que M. Martin, radical, déplore le manque d'unité dans le régime des vacances (ce sur quoi nous sommes d'accord), estime, en outre, que les jours fériés, congés et conférences sont trop nombreux.

Quant à notre collègue secondaire, M. Steiger, professeur, il souhaite une amélioration des traitements, alléguant que le Valais, plus pauvre que notre canton, paie mieux ses institutrices : de 6000 à 8400 (chez nous 5700 à 7200), qu'une institutrice genevoise est plus payée qu'un instituteur neuchâtelois.

On a aussi beaucoup parlé des « Jardins d'enfants » qu'on voudrait voir créer partout. Mais cette question est entièrement subordonnée à un crédit budgétaire.

W. G.

EXPOSITION SCOLAIRE PERMANENTE  
INAUGURATION

Comme l'a dit le distingué président, M. Charles Landry, ce mercredi 17 novembre devait être une date historique pour cette institution. En effet, après avoir été un peu malmenée durant ces dernières années à cause du manque de classes, l'E.S.P. se voyait officiellement dotée ce jour-là de locaux suffisants et définitifs. S'ils n'ont pas la place d'honneur dans le palais qu'est le nouveau gymnase, ils offrent l'avantage d'être en plein centre de la ville, facilement accessibles, et de nature à ne plus être récupérés, à l'occasion, pour d'autres fins. Ils se trouvent dans les combles, pourraient être mieux éclairés et plus hauts, mais sont assez grands pour abriter notre bibliothèque comptant 9000 volumes, les collections nombreuses et riches de matériel d'enseignement et enfin deux pièces sont disponibles pour l'aménagement d'expositions temporaires d'ordre pédagogique, de mobilier scolaire, etc.

M. Landry salua la présence de M. Clottu, conseiller d'Etat, de son prédécesseur, M. Brandt, de M. Evard, premier secrétaire du département de MM. les inspecteurs et directeurs des écoles du canton, des présidents de la S.P.R., de la S.P.N. et des sections de district, d'un conseiller communal, de l'intendant des bâtiments de l'Etat, autour desquels étaient groupés une cinquantaine de membres du Corps enseignant. Le président dit la gratitude de l'institution à l'égard des autorités pour cette dotation ; il retrace en outre l'histoire de l'E.S.P. en rendant hommage à ses fondateurs et à ses principaux artisans : Fritz Hofmann, Maurice Montandon, Paul Vaucher, etc.

M. le Dr Ischer présenta l'exposition ouverte actuellement sur « L'apprentissage de la langue maternelle dans le monde » qui comprend une fort intéressante documentation pour nos collègues chargés d'apprendre à lire aux enfants et donne une place suggestive à la méthode globale si discutée. Nous en recommandons la visite à tous et très spécialement aux maîtresses du degré inférieur.

M. Clottu dit combien il est heureux de la remise en valeur de l'E.S.P. ; il est certain qu'elle sera une source précieuse d'enrichissement professionnel pour les élèves de l'E.N. d'abord et pour le Corps enseignant en général.

A l'issue de cette modeste cérémonie d'inauguration, chacun s'en fut visiter les locaux et l'exposition. L'atmosphère en est très sympathique. Elle sera encore rehaussée par le cordial accueil que ne manquera pas de réserver le nouveau secrétaire, M. André Aubert que nous savons parfaitement qualifié pour le travail méticuleux que réclame l'E.S.P.

W. G.

#### BREVET D'APTITUDE PEDAGOGIQUE

Ce titre suranné auquel la pénurie du personnel accorde une survivance inespérée a été remis par le Conseil d'Etat aux personnes suivantes :

Mesdames Laure-Aimée Dumont-Béguin (Peseux), Renée Masangkay-Gindrat (Le Locle), Hélène Montandon-Haldi (Fleurier), May Roessiger-André (Colombier), Marie Simmen-Gerber (Neuchâtel). Mademoiselle Germaine Bernard (Cortailod). Messieurs Maurice Chervet et Lucien Porret (La Chaux-de-Fonds), Edmond Enzen (Montalchez).

Six de ces brevets sont honorés de la mention « Avec les félicitations du jury ». C'est dire que le Corps enseignant primaire vient de s'enrichir d'une gerbe de choix. C'est tant mieux pour son prestige.

W. G.

*Sévir contre l'ivresse au volant, c'est assainir le trafic routier.*

*Major C. Cornaz,  
Commandant de la Gendarmerie.*

*« De fol et d'ivre se doit l'en bien garder ». Cette vieille maxime est plus vraie que jamais, puisqu'aujourd'hui l'état d'ivresse est devenu un véritable danger public.*

*Dr R. Feissly,  
Président de la Société vaudoise de Médecine.*

A l'enseigne de la  
**Lampe Eternelle**

vous trouverez  
un cadre accueillant

★

*Un bon vin  
et des spécialités au fromage*

**E. PAUTEX**

Caroline 1

Lausanne

Les allumettes „Soleil“,  
„Diamond“  
Les pochettes „Chamois“

fabriquées par la

**DIAMOND S.A.**

**à Nyon**

sont de première qualité

K.



Avec  
les bons  
vœux  
de

la  
*Loterie  
Romande*

**LE 11 DECEMBRE**



LES RETRAITES POPULAIRES ASSURENT LES JEUNES AUX  
MEILLEURES CONDITIONS.

*Educateurs!* INCULQUEZ A VOS ÉLÈVES LES NOTIONS  
DE PRÉVOYANCE QUI LEUR PERMETTRONT DE METTRE LEURS  
VIEUX JOURS A L'ABRI DU BESOIN.

CAISSE CANTONALE VAUDOISE DES

**RETRAITES POPULAIRES**

subventionnée, contrôlée et garantie par L'Etat

SIEGE : Av. Ruchonnet 18, LAUSANNE

*Décembre, il faut songer aux cadeaux,  
L'appareil n'est-il pas un des plus beaux?*

**A. SCHNELL & FILS** Pl. St-François 4  
PHOTO - PROJECTION - CINÉ  
**LAUSANNE**

**HAMMEL S. A.  
ROLLE**

vous offre un assortiment d'excellents vins blancs vaudois, soit :

12 bouteilles  
**Mont - Les Pierrailles 1953**

6 bouteilles  
**Luins - Réserve 1953**

6 bouteilles  
**Yvorne - Clos de la George 1953**

6 bouteilles  
**Dézaley - 1er choix 1953**

le tout rendu franco domicile.  
Icha compris, paiement 30 jours net.

**Prix: Fr. 82.—**

**L'USINE DU MOLAGE  
AIGLE**

vous fournit les bois de service, débité et raboté aux dimensions voulues.

Noyer: 550 francs.  
Plane et tilleul: 350 francs.

**JULIEN GIRARDET**  
Tél. 2 20 59 (025)

**SORTIES D'HIVER**

Pour jouir de l'hiver, ne fatiguez ni votre classe, ni votre famille.

Venez aux

**CHESEAUX sur St-CERGUE**  
à dix minutes de la station, à quinze de la Barillette.

Patinoire de 3 000 m<sup>2</sup> (location de patins)

Appartements meublés, chambres, pension.

Parc pour cars et autos.

En été, parc de jeux.

Prix modérés  
Madame N. Vanni Tél. (022) 9 96 88

**VITAVIN S. A.  
NYON**

Téléphone 9 56 12

Votre adresse :

.....  
.....

Un **Apéritif** exquis et de qualité :

.....	<b>Apéritif Vitavin</b>	6.25 le litre
.....	Porto rouge ou blanc, 10 ans	5.80 > >
.....	Malaga d'origine	4.— > >
.....	Madère de L'Île	6.— > >

Envoi franco par 6 bouteilles

## *Partie pédagogique*

10 DÉCEMBRE

1948-1954

### **SIXIÈME ANNIVERSAIRE DES DROITS DE L'HOMME**

*A cette occasion, des maîtres toujours plus nombreux consacrent la première demi-heure du matin à signaler d'une manière concrète, du moins aux plus grands élèves, les efforts de compréhension et d'entraide internationales qui se réalisent actuellement dans le monde. Mieux renseignés sur la misère matérielle et morale des pays sous-développés, une foule d'hommes d'élite prennent conscience aujourd'hui de leurs responsabilités à l'égard de ces populations déshéritées. Même dans notre pays, si neutre toujours et si peu disposé à participer à la vie internationale, s'éveille un intérêt sans cesse accru pour les activités des Institutions spécialisées des Nations Unies (Unesco, F.A.O., O.M.S., etc.). On renonce au scepticisme qu'on croyait sage pour croire à l'efficacité de l'assistance technique et de l'éducation de base.*

*Depuis plusieurs années, au début de décembre, l'Éducateur a fourni une abondante documentation aux maîtres désireux de montrer à leurs élèves les réalisations et les efforts constructifs qui s'accomplissent ; ces efforts méritent d'être connus de nos populations, et comme ils ne bénéficient pas d'autant de publicité que les crimes et les catastrophes, les maîtres d'école ont le devoir d'en propager la bonne nouvelle.*

*Cette année, nous donnons le rapport d'une expérience d'éducation de base — choisie entre des milliers d'autres au Mexique, à Ceylan, aux Philippines, en Indonésie, etc. — qui nous a paru particulièrement vivante. En évoquant cette lutte contre l'ignorance en Afrique occidentale, les maîtres sauront multiplier dans l'imagination de leurs élèves des centres scolaires semblables fréquentés par d'autres adultes tout aussi lamentables. Les enfants comprendront alors qu'il se passe aujourd'hui quelque chose de grand dans le monde, puisque les deux tiers de l'humanité, actuellement sous-alimentée, sortent lentement de l'ignorance et par conséquent de la misère.*

*A. Chz.*

### **EDUCATION DE BASE EN AFRIQUE DU NORD**

Depuis 1949, la France a entrepris une série d'expériences et de campagnes d'éducation de base notamment dans les Fédérations de l'Afrique Occidentale et de l'Afrique Equatoriale françaises, et dans les territoires sous tutelle du Togo et du Cameroun.

Bien que se proposant toutes le même but, ces expériences diffèrent par certains aspects : objectifs plus ou moins étendus, moyens plus ou moins limités, durée variable, prédominance de tel ou tel caractère (pédagogique, sociologique, économique) etc... Il est donc naturel que les résultats soient eux-mêmes différents.

Avant de passer à leur appréciation, il convient de se rappeler que toutes ces expériences furent poursuivies sous le signe de « l'éducation ».

Il s'agit certes d'améliorer le niveau de vie des populations — ce qui, dans la plupart des cas, implique des changements importants dans le comportement des individus et parfois des transformations sensibles affectant la collectivité tout entière. Mais changements et transformations doivent être le résultat d'une éducation nouvelle, à base de persuasion, dont tous les effets ne se font sentir ni immédiatement ni simultanément.

Nous donnons ci-après le compte rendu d'une seule expérience qui nous a paru particulièrement intéressante.

### **L'éducation de base : doctrine et définition**

Un programme d'éducation de base ne peut être envisagé et appliqué sans qu'une doctrine ait été élaborée. Cette doctrine a été mise au point par le sous-comité d'éducation de base de la Commission de la République française pour l'éducation, la science, la culture, et par la Commission des problèmes humains du Commissariat général du Plan d'équipement.

Elle devait être à la fois : assez large pour embrasser l'ensemble des problèmes, assez libérale pour n'exclure personne, assez souple pour s'adapter aux milieux, aux individus et aux circonstances.

L'éducation de base doit être prise dans son sens large. Son développement est indépendant de la scolarisation dont elle n'est que le complément actuellement nécessaire pour la plupart des territoires d'Outre-Mer : Afrique-Occidentale française (A.O.F.), Togo, Cameroun, Afrique-Équatoriale française (A.E.F.), Somalis, Madagascar.

L'éducation de base, au sens large, a pour objet :

1. *De lutter contre l'analphabétisme (aspect limité du problème) ;*
2. *D'aider à la conservation de la vie par une meilleure connaissance des facteurs qui la conditionnent ou qui la compromettent, et des moyens qui la protègent : alimentation, action sanitaire et, surtout, hygiène individuelle et collective, puériculture, activités physiques et jeux ;*
3. *D'améliorer les conditions de la vie matérielle individuelle : alimentation, vêtement, habitation ;*
4. *De favoriser le développement des facteurs économiques qui concourent à ce mieux-être : agriculture, élevage, pisciculture, protection de la nature, artisanat et commerce ;*
5. *D'aider à l'évolution et à l'adaptation politique, sociale et morale.*

En bref, l'éducation de base doit permettre aux individus d'améliorer leurs conditions d'existence, de comprendre, d'interpréter et d'exploiter pour leur usage les acquisitions du progrès en les intégrant par une adaptation appropriée à leur structure sociale et à leur culture, — étant entendu que « l'objectif de l'éducation de base est d'arriver à ce que les individus eux-mêmes contribuent activement à façonner leur propre avenir ».

Si les principes généraux qui viennent d'être énoncés ont animé les différentes expériences françaises d'un esprit commun, ils n'en ont pas moins permis toutes les recherches, et les plus diverses, quant aux programmes et aux méthodes.

Il ne pouvait en effet être question de définir à priori la ou les formes que devait prendre l'éducation de base pour s'adapter aux réalités africaines.

C'était aux équipes travaillant sur le terrain qu'il appartenait de faire des expériences, de noter les réactions des populations, les échecs aussi bien que les succès dont l'étude permettrait, à ceux qui ont la charge de l'organiser, de dégager et de préciser une doctrine française d'éducation de base.

## **L'expérience de Labe**

### **I. Education des adultes**

#### **1. Motifs et buts de l'expérience**

Les premiers essais d'éducation des adultes en Guinée française remontent en 1940. Au début, les séances comprenaient, d'une part, des leçons de langage, de lecture et d'écriture, d'autre part, des causeries en dialecte sur des sujets d'hygiène, d'instruction civique, etc.

Très rapidement, les auditeurs ont demandé la suppression de ces causeries, estimant que le temps consacré à l'enseignement du français était trop court et que ce qui les intéressait le plus était de savoir parler français, d'apprendre à lire et à écrire.

On a résolu le problème en appliquant la méthode des centres d'intérêt : la leçon de lecture et d'écriture porte sur le sujet retenu. Elle se présente sous forme de petites phrases qui sont mémorisées puis découpées en mots et en lettres.

D'autre part, une enquête a été menée pour savoir les raisons qui poussaient les Guinéens à apprendre le français.

Aux questions : « Pourquoi veux-tu savoir parler français ? » et « Pourquoi veux-tu savoir lire et écrire », les réponses suivantes ont été faites, premièrement, en ce qui concerne le langage :

« Pour parler au « commandant » sans interprète. » — « Pour comprendre ce que dit le « commandant » quand il « fait palabre ». — « Pour parler avec le médecin » (les Foulahs, en effet, répugnent à révéler leurs maladies et souvent ne se font pas soigner par peur du qu'en dira-t-on ; pour eux, toutes les maladies sont « honteuses »). — « Pour parler avec tout le monde en voyage » (le cercle de Labé fournit un nombre important de « navétanes »\* au Sénégal). — « Pour parler avec tous les fonctionnaires qui passent au village ». — Et enfin, réponse à peu près unanime : « Maintenant, celui qui ne parle pas français est un 'sauvage' ».

En ce qui concerne le désir d'apprendre à lire et à écrire, les motifs indiqués ont été les suivants :

« Pour lire seul les lettres et pour que mes 'affaires' ne soient pas connues de tout le monde ». — « Pour écrire mes lettres. » — « Pour

---

\* Travailleurs agricoles saisonniers.

connaître ce qu'il y a sur les mandats et pour en envoyer » (un nombre important de Peulhs de Labé vivent au loin : tirailleurs, boys, cuisiniers, navétanes, fonctionnaires, étudiants, etc. ; on comprend donc facilement le désir d'obtenir le secret de la correspondance et des échanges d'argent). — « Pour lire les bulletins de vote et être sûr que c'est bien celui du candidat choisi. » — Quelques-uns ajoutent : « Pour lire le journal et les livres où on explique ce qu'il faut faire pour l'agriculture, l'élevage, etc. »

Au cours des séances de cinéma éducatif on a constaté que les commentaires ne pouvaient être correctement traduits dès qu'ils comportaient des termes techniques même très simples, tels que charrue, soc, herse, semoir, épidémie, vaccination, etc... et que l'action de la mission, comme celle de l'administrateur, du médecin, de l'agriculteur, des vétérinaires ne serait vraiment efficace que lorsque les paysans connaîtraient les rudiments indispensables pour comprendre les conseils et les directives qui ne peuvent être valablement donnés qu'en français.

Le but essentiel de l'action entreprise a donc été de préparer la masse paysanne à comprendre l'œuvre de tous ceux qui s'emploient à la faire évoluer.

On n'a cependant négligé aucune occasion de concrétiser l'enseignement et de lui donner une valeur pratique comme le montrent les textes cités plus loin, relatifs à l'hygiène, à la peste bovine, etc.

Un premier essai de journal, interrompu faute de moyens matériels et de temps, sera repris sous peu pour les centres de Dionfo et de Poriko. Parallèlement à l'éducation de base et au cinéma éducatif, le journal et l'affiche peuvent rendre de grands services.

L'expérience de Labé a suscité de nombreuses demandes d'ouverture de centres. Un essai extrêmement intéressant, qu'il n'a pas été possible de poursuivre, avait été entrepris dans le cercle de Dabola par d'anciens sous-officiers africains qui donnaient bénévolement des leçons de français, de lecture et d'écriture.

A Tougué, le directeur de l'école a pris l'initiative d'organiser l'éducation de base.

## 2. Organisation administrative

L'expérience de Labé en est à sa troisième année pour le cercle de Dionfo, à sa deuxième année pour les centres de Popodara et Safatou, à sa première année pour le centre Poréko. Le centre de Tarambali, ouvert il y a deux ans puis fermé en raison des difficultés de transport, vient d'être ouvert à nouveau.

Le personnel se compose d'un directeur d'école et d'un moniteur de l'enseignement en retraite.

Le centre de Popodara a été organisé pour les hommes par le directeur du cours normal.

La plus grosse difficulté est venue des moyens de transport et l'on peut observer que l'éducation de base dépend tout d'abord des facilités de déplacement mises à la disposition des équipes.

Les séances ont lieu une fois par semaine et durent 2 heures environ, les auditeurs préférant rester plus longtemps à une séance et se déplacer moins souvent.

Le matériel comprend : un limographe pour l'apprentissage de l'écriture (pour les débutants) ; une imprimerie Freinet (pour l'impression de texte de lecture en corps 18, 14, 12) ; un groupe électrogène (2 kw.) ; un projecteur sonore (en 16 mm., marque « Debrie »).

Les auditeurs s'approvisionnent eux-mêmes en papier et crayons.

### 3. Les auditeurs

Les auditeurs se répartissent comme suit :

Dionfo : 100 à 150, parfois 200 ;

Poreko : 60 à 75 ;

Safatou : 50 à 60 ;

Popodara : 30 à 40.

L'âge varie de 8 à 60 ans, avec environ 70 % d'adultes. Il est difficile de donner le nombre exact des auditeurs car il varie d'une séance à l'autre, pour de multiples raisons. Les réunions de famille et de village dues aux naissances, mariages, circoncisions, décès, maladies sont les causes d'absence les plus fréquentes. Les contrôles effectués ont permis de constater qu'à moins d'événements importants, un groupe composé des mêmes éléments était toujours présent. Depuis six mois, on ne constate plus ni baisse ni augmentation des effectifs. Dans l'ensemble, la moyenne de la fréquentation des séances reste sensiblement constante.

### 4. Le programme

Le programme s'inspire directement des principes formulés par l'Unesco\* en matière d'éducation de base. On y lit notamment :

« Savoir lire et écrire est partout admis comme étant essentiel tout en constituant l'unique moyen d'atteindre un objectif plus large dont la nature varie avec les valeurs propres de chaque culture, chaque communauté ou même chaque individu.

« Le programme minimum doit tenir compte des besoins et des problèmes de la collectivité et aussi rechercher la solution par des méthodes collectives.

« Les collectivités doivent elles-mêmes nous faire connaître leurs besoins, leurs problèmes, leurs aspirations. Elles ne pourront le faire que le jour où elles auront atteint un certain degré de développement intellectuel. Le jour où elles pourront jeter un regard sur le monde qui les entoure.

« A ce moment, elles se rendront compte de leur position attardée et chercheront alors à évoluer dans leur milieu et en harmonie avec lui, à atteindre un niveau économique et social supérieur et à mener une vie pleine et plus active. »

---

\* Voir : *L'éducation de base : Description et programme*. Paris, Unesco, 1950. (Monographies sur l'éducation de base, I).

## 5. Moyens et méthodes

Concernant les moyens et les méthodes, le programme s'exprime en ces termes :

« Pour être efficaces, les mesures prises doivent produire des résultats étendus et durables : on doit faire l'essai et l'application des techniques les plus modernes de l'éducation des adultes. »

La pratique a montré qu'il y avait un énorme intérêt à laisser le plus souvent aux auditeurs le choix des sujets du texte hebdomadaire.

Ainsi, il est aisé de leur apprendre à lire et à écrire très rapidement. Avec les mieux doués on obtient des résultats surprenants ; les autres suivent peu à peu et progressent régulièrement.

Les auditeurs font un effort bien supérieur lorsqu'ils travaillent sur un sujet de leur choix, alors que le texte imposé n'intéresse que très rarement.

La progression suivie réside uniquement dans la composition des textes qui deviennent plus complexes et plus complets à mesure que les moyens de compréhension des auditeurs se développent.

Lorsque les auditeurs hésitent ou n'arrivent pas à se mettre d'accord sur le sujet à traiter, le moniteur guide, suggère, mais n'impose jamais.

Ces sujets sont assez variés. Ce sont : les impôts, la santé, la maladie, les mouches, les parasites, l'eau, les maladies des animaux, etc.

Le sujet étant choisi, le texte est composé avec la collaboration des auditeurs, chacun dit ce qu'il sait tant bien que mal en français : le moniteur rectifie les phrases mal construites, fait préciser le sens d'un mot, d'une expression, fait rechercher ou indique le terme à utiliser et ordonne son texte en l'écrivant au tableau.

Le texte mis au net est lu avec interrogation de contrôle et complément d'explication pour les débutants. Le moniteur pose la question en foulah et demande la réponse en français, puis il pose la question en français et demande la réponse en foulah.

Le texte est ensuite imprimé et chaque auditeur, à la séance suivante, en recevra un exemplaire qui sera lu et recopié. Il l'emporte chez lui et dans la semaine, seul ou avec ses camarades, il peut le relire ou le faire relire.

Périodiquement, le moniteur exerce un contrôle en questionnant les auditeurs sur les différents textes.

En résumé, l'explication des textes imprimés a lieu de la façon suivante : Ils sont :

- (a) lus individuellement (pas de lecture collective) ;
- (b) recopiés avec application ;
- (c) expliqués, commentés par le moniteur et les auditeurs, ce qui donne lieu tant au moment de la composition qu'à celui du contrôle à de fructueuses leçons d'élocution et de vocabulaire.

Voici quelques exemples de textes composés selon cette méthode :

**I. Type de fiche pour l'apprentissage de l'écriture  
(écriture en bâton)**

Education de Base  
Centre de Labé

Fiche N° 14

## **Maladie des animaux (charbon)**

1. La vache de Hamidou est malade.
2. Elle a le charbon.
3. Le troupeau doit changer de pâturage.
4. La viande de cette vache tue.
5. Il ne faut pas la manger
6. Il faut brûler le cadavre.
7. Il faut l'enterrer profondément.
8. Ces précautions empêchent cette maladie de se sépandre.

### **Cause des maladies**

*Les microbes donnent des maladies. Les gris-gris, les paroles mystérieuses des charlatans ne guérissent ni les plaies, ni les maux de tête ou de dents.*

*A l'hôpital, le Docteur panse les plaies. Il donne des remèdes pour les maladies intérieures.*

*La plaie se ferme, se cicatrise ; les remèdes ont tué les microbes.*

*Le soleil, l'eau bouillante, la lumière et le savon les tuent aussi.*

(Texte composé au Centre de Dionfo.)

### **Les animaux dans la case**

*Les mouches, les moustiques et les puces vivent du sang des animaux domestiques. Les cases où logent les moutons, les chèvres et les veaux dégagent une mauvaise odeur. Leur sol est humide et malsain.*

*Il ne faut pas vivre dans la même case que les animaux.*

(Texte composé au Centre de Poréko.)

### La peste bovine

*Thierno Mamadou veut connaître la maladie qui lui a enlevé tout son troupeau.*

- Elle s'appelle la peste bovine ;
- elle est contagieuse ;
- la peste bovine tue rapidement de nombreux animaux.

*L'animal pesteux a la fièvre, il perd l'appétit, du pus coule de ses yeux, de ses naseaux, 6 jours après il a la diarrhée, il maigrit et meurt au bout de 8 jours. Il est obligatoire de prévenir le Commandant du Cercle et le vétérinaire. Ils feront le nécessaire pour soigner les animaux malades et protéger les autres animaux.*

(Texte composé au Centre de Dionfo.)

(Ce texte a été suivi d'une notice, rédigée en collaboration avec le service vétérinaire, qui expose :

- la définition de la maladie ;
- comment se manifeste la maladie ;
- quelles sont les mesures qui s'imposent au propriétaire.

Cette notice a été imprimée, puis expliquée, commentée et distribuée à tous les auditeurs qui, à leur tour, l'ont traduite et commentée dans leurs villages.

C'est ainsi que l'éducation de base peut apporter aux services techniques une précieuse collaboration).

#### 6. Evaluation des résultats

C'est dans le village de Dionfo, où les séances ont eu lieu le plus régulièrement, que les résultats sont les plus probants.

a) *Lecture et écriture.* — Une cinquantaine d'adultes de 18 à 50 ans, totalement illettrés il y a deux ans, ont appris à lire et à écrire après une centaine de séances de deux heures chacune, soit deux cents heures de travail.

Certains auditeurs (une dizaine) particulièrement doués ont obtenu des résultats surprenants après trois, quatre et cinq mois de travail.

Les autres ont suivi plus lentement, mais lisent et écrivent presque aussi bien que les premiers.

Il y a tout lieu d'espérer que les retardataires en feront autant dans un proche avenir.

b) *Langage.* — A l'exception des plus doués, la majorité des élèves s'exprime encore avec hésitation et souvent avec incorrection, mais toujours d'une manière compréhensible.

Les auditeurs du Centre de Dionfo seraient capables de lire et de comprendre, si on les leur fournissait, des brochures illustrées ainsi conçues : 1 dessin ou 1 photographie d'une demi-page suivi d'un texte simple explicatif en caractère C-12. Mais ce travail dépassant les possibilités de l'imprimerie Freinet, il faudrait l'envisager pour toute la Guinée\*.

\* De telles brochures sont publiées à l'échelon fédéral.

## II. Education des femmes

Le premier centre féminin a été créé et organisé à Popodara. Cette expérience a provoqué d'autres essais du même ordre.

A Poréko, une cinquantaine de femmes se sont jointes aux hommes. Le chef du village a acheté lui-même le matériel et les fournitures nécessaires. Une monitrice bénévole, qui va d'ailleurs être engagée au titre de l'éducation de base, a donné des leçons de couture. A la demande du chef du canton de Labé, elle a ouvert un centre dans sa concession, régulièrement fréquenté par une trentaine de femmes. A Dionfo, les auditeurs ont demandé aussi la venue de la monitrice pour que leurs femmes puissent apprendre la couture.

Un essai a eu lieu à Pita organisé bénévolement par la directrice du Foyer, et à Mamou par l'institutrice.

De nombreuses demandes d'ouvertures de centres féminins nous parviennent de tous les cercles de la Deuxième Circonscription.

## III. Cinéma éducatif

Nous n'insisterons pas sur l'importance du cinéma comme moyen d'éducation, de très nombreux articles parus dans les différentes revues pédagogiques ayant déjà traité cette question. En Afrique, le cinéma est un incomparable moyen d'action sur les masses. Les films réalisés à peu de frais, avec des moyens modestes, ont reçu de la part des populations un accueil toujours très chaleureux. La combinaison du magnétophone, qui permet l'enregistrement sur place du commentaire en dialecte, et du film muet paraît être le meilleur système et il est souhaitable de voir compléter chaque appareil de projection d'un enregistreur du son.

Le premier appareil de projection 16 mm. (un « Debrie ») a été acheté par l'Amicale des anciens élèves de Labé et mis à la disposition de l'éducation de base. L'Inspection primaire de Kankan a été dotée, à son tour, pour les deux circonscriptions de Kankan et Mamoi réunies à l'époque d'un appareil 16 mm. et d'un groupe électrogène. Plus d'une centaine de séances ont été données en brousse avec ces deux appareils.

Vivement intéressé par le cinéma éducatif, le Gouverneur de la Guinée a recommandé à tous les cercles l'achat d'un projecteur et d'un électrogène. A l'heure actuelle, à l'exception de Mamou, tous les cercles de Guinée ont reçu leur équipement.

Dans la Deuxième Circonscription, des tournées régulières ont été effectuées dans les cercles de Dabola, Dalada, Labé et Gaoual. On peut estimer à plus de cent mille le nombre des spectateurs. On compte, en Guinée, 26 appareils de projection et 24 groupes électrogènes. Cet équipement permet d'envisager pour la saison sèche prochaine une action intensive dans tout le territoire.

Comme l'ont constaté tous ceux qui ont participé aux séances de cinéma éducatif, il est indispensable de prévoir la réalisation de films sur place, aucun film réalisé dans la métropole ne convenant exactement aux besoins locaux.

Il paraît nécessaire de prévoir un Office du cinéma éducateur comme celui du Maroc, par exemple, qui serait chargé de la production et de la distribution des films destinés à l'éducation de base.

### Conclusion

Les résultats obtenus avec les moyens restreints, et surtout le vif désir des populations de voir se développer les centres d'éducation de base, prouvent que l'expérience a répondu à un besoin réel.

Si l'on veut bien constater qu'il faudra encore de longues années pour scolariser la Guinée, on reconnaîtra l'urgence et la nécessité de développer au maximum et l'éducation de base, et le cinéma éducatif.

### L'EDUCATION DES ADULTES EN MILIEU RURAL

(Stage international de l'Unesco, août 1954.)

*M. E. Demiéville, directeur des cours commerciaux et membre du comité de l'Université populaire à Lausanne, fut délégué suisse à un stage de l'Unesco organisé au Danemark cet été. Il a bien voulu donner à l'Educateur quelques-unes des informations qu'il y a recueillies :*

Le problème de l'éducation des adultes a donné lieu à l'organisation d'une conférence internationale qui s'est tenue à Elseneur (Danemark) en 1949, puis à des stages internationaux sur l'éducation des travailleurs organisés au château de la Brévière (France) en 1952 et en 1953. Leurs conclusions ont amené l'Unesco à organiser un stage spécialement consacré à l'éducation des adultes en milieu rural. Ce stage s'est tenu en août dernier à Frederiksborg (Danemark) et a réuni les représentants d'une vingtaine d'organisations et pays membres de l'Unesco.

Nous ne pourrions donner ici un aperçu complet de tous les points qui furent soulevés au cours de ce stage. Nous laisserons de côté par exemple les admirables efforts entrepris par des pays comme l'Inde, le Brésil ou l'Indonésie dans l'éducation de leurs populations ; aucun pays de l'Est n'étant représenté au stage (quoique certains fassent partie de l'Unesco), nous nous bornerons à relever les organisations de quelques pays occidentaux susceptibles d'intéresser notre pays.

### Les cours extra-muros en Angleterre

L'Angleterre est sans doute le pays où l'Université fait les plus grands efforts dans l'éducation des adultes. Le mouvement a commencé en 1870, année où certaines universités eurent le souci de mettre leur enseignement à la disposition du grand public. Cette vulgarisation eut un succès grandissant. Des cours furent organisés dans les plus petites villes, en collaboration avec l'Association d'éducation ouvrière créée au début du siècle. Les réunions ont lieu une fois par semaine pendant les mois d'hiver, à raison de 24 semaines par année, et s'étendent sur 3 ans consécutifs. Dès 1920, cette activité s'étendit aux populations rurales par des cours en général plus élémentaires. Les universités se chargent de fournir le corps enseignant sur la demande de l'Association d'éducation ouvrière. Les universités ont créé à cet effet une faculté spécialisée ; à elle seul, l'Université d'Oxford a 30 chargés de cours extra-muros. On peut dire que l'opinion, généralement admise, que l'université doit être considérée comme un centre de haute culture spécialisée, réservée à une minorité d'étudiants et de chercheurs, est largement modifiée à la

lumière des expériences anglaises. Il apparaît qu'il est possible et souhaitable d'établir une coopération étroite entre les intérêts culturels des masses et les recherches scientifiques des spécialistes universitaires. Les uns et les autres ont à profiter de cet échange. Les universités ont tout à gagner d'un contact plus direct avec les problèmes vivants de la communauté, aussi bien pour l'orientation que pour la forme de leur enseignement. Inversement, l'université ne peut se départir des responsabilités qui lui incombent en matière d'éducation des adultes, en tant que centre de haute culture intellectuelle et artistique.

Le but de l'organisation anglaise n'est pas d'obtenir un diplôme universitaire. Cependant il y a possibilité de préparer une maturité par des cours du soir, puis de se présenter à des examens officiels après avoir suivi des cours entièrement à l'extérieur de l'université, la faculté extra-murale de celle-ci organisant des programmes de cours universitaires complets dans les petites villes. On peut se demander si l'organisation de tels cours dans les milieux ruraux doit être confiée à l'université et s'il ne serait pas préférable de confier ce travail à une organisation bénévole locale. La question se pose actuellement en Angleterre et est étudiée conjointement avec le problème de la participation financière des autorités.

Notons que le Canada, avec une organisation assez semblable, a créé depuis 3 ans des cours universitaires par correspondance destinés aux étudiants en possession d'une maturité. Ces cours sont d'une durée de 2 à 3 ans puis sont suivis d'une année de stage à l'Université elle-même ; l'étudiant peut alors se présenter aux examens universitaires officiels.

### **Les Instituts féminins en Angleterre**

Ces instituts, créés au Canada en 1885, ont été introduits en Angleterre en 1915. En 1939, il y avait 5 000 instituts avec 300 000 membres et en 1954, 8 100 instituts avec 500 000 membres. Leur but est de permettre aux femmes, et à celles de la campagne en particulier, de jouer un rôle dans le développement rural et la compréhension nationale. Ils n'ont aucun caractère politique ou religieux. Toutes les classes sociales y sont représentées. Ils vivent d'une faible subvention gouvernementale mais surtout des cotisations des adhérentes (2 fr. 50 environ par année). Chaque institut a une réunion mensuelle, divisée en quatre parties : 1. Administration de l'institut. 2. Conférence (collaboration gratuite du corps enseignant). 3. Récréation (Discussions autour d'une tasse de thé !) 4. Partie sociale (chants, théâtre, danses, jeux). Les fédérations de comtés, elles-mêmes groupées en fédération nationale, établissent une liste de conférenciers à la disposition des instituts. Les sujets des exposés sont très variés : histoire nationale, connaissance d'un pays étranger, éducation des enfants, le village, la maison campagnarde, etc. La fédération nationale a créé, en 1948, un collège-internat à Denman, à 15 km. d'Oxford, ouvert à tous les membres des instituts. Des corps spéciaux sont destinés aux dirigeantes.

### **L'éducation des adultes au Danemark**

L'Unesco avait ses raisons de fixer le siège du stage au Danemark. Ce pays a probablement le système le plus complet d'éducation des

adultes. Les raisons en sont particulières à ce pays : importance de l'agriculture, renforcement de l'unité nationale, défense de la religion, etc. C'est dire qu'une organisation de ce genre ne peut s'envisager sans autre dans d'autres pays. Relevons aussi que les différentes institutions ne s'adressent pas toujours particulièrement à des adultes mais souvent à des adolescents de 16 à 19 ans.

Ces institutions peuvent se diviser en deux groupes principaux : les cours du soir et les écoles populaires de formation sociale. Les cours du soir ont plus d'un siècle d'existence. C'est en effet dès 1830 qu'ils furent introduits dans les villages danois où ils devinrent de véritables centres culturels. En 1900, il en existait plus de 800 strictement dans les villages. Ce n'est qu'à cette époque, par l'introduction de la journée de 8 heures, qu'ils se répandirent dans les villes. Dès 1930, un décret gouvernemental fixa un salaire pour l'instituteur chargé de donner les cours ; jusqu'alors, il effectuait ce travail gratuitement. Actuellement, ces cours sont fréquentés par 300 000 élèves dont la moitié sont villageois et dont les 83 % sont âgés de plus de 18 ans. L'Etat encourage ces cours par une subvention des 2/3 du salaire de l'instituteur. Les communes doivent mettre à disposition les locaux. Les cours doivent être fréquentés par un minimum de 10 élèves et avoir une durée d'au moins 20 heures d'enseignement. L'Etat n'imposant aucun programme, les cours sont extrêmement variés : langues étrangères, sujets agricoles, couture, arts, menuiserie, etc. Les écoles populaires de formation sociale sont l'œuvre du grand poète et sociologue danois Grundtvig (1783-1873). Au milieu du siècle dernier, après l'introduction de la démocratie au Danemark, Grundtvig craignit la guerre civile et la division populaire par la création des partis politiques. Il eut l'idée de réunir les citoyens dans des écoles communes afin de forger l'unité nationale et de servir la culture danoise. La première école-internat fut créée en 1844. Il en existe actuellement 59 pouvant recevoir chacune de 80 à 120 personnes dans des cours d'une durée de 3 à 4 mois en été et de 5 à 6 mois en hiver. Tous les élèves d'origine rurale ou urbaine sont invités à suivre ces cours et à prendre contact avec d'autres citoyens dans une atmosphère de vie familiale. Les écoles se proposent de faciliter la formation de la personnalité des jeunes et de développer leur solidarité humaine en les amenant à comprendre l'époque actuelle et ses problèmes. Citons quelques matières enseignées : langue danoise, grandes lignes de l'histoire mondiale et de l'histoire scandinave, poésie danoise, philosophie, sociologie, géographie industrielle, hygiène, chant, éducation physique, etc. L'écolage est d'environ 120 fr. par mois. La contribution de l'Etat est de 20 à 70 % de ce montant ; elle se fonde sur la situation matérielle de la famille et sur le nombre de frères ou sœurs de l'intéressé âgés de moins de 16 ans. L'âge minimum requis est de 18 ans.

L'association pour l'éducation des travailleurs, créée par le parti travailliste en 1924, a ouvert en 1932 une école-internat pour jeunes ouvriers et s'apprête à en ouvrir deux nouvelles en 1955. Malgré leur caractère politique, ces écoles sont ouvertes à toutes les classes de la société.

Certaines de ces expériences étrangères pourraient être profitables à notre pays, compte tenu de nos différences de langue et de culture. Il semble bien qu'en Suisse romande, un intérêt plus grand devrait être porté à l'éducation des adultes en général. Dans le programme d'études de nos futurs pédagogues, une part devrait être réservée aux problèmes particuliers à cette éducation. Le besoin de culture existe ; le succès de l'Université populaire de Lausanne en est une preuve.

Tout programme d'éducation qui veut être efficace doit être intégré dans un programme général de progrès économique et social qui vise à améliorer les conditions de vie et à permettre aux hommes d'atteindre un plein épanouissement de leurs capacités intellectuelles et physiques. L'Etat et les pouvoirs publics, les Universités et autres institutions d'enseignement supérieur, les organismes privés doivent collaborer à la préparation et à la réalisation de ce programme et unir leurs efforts. C'est un des idéaux marquants d'une démocratie vivante.

*E. Demiéville*

## L'AMÉLIORATION DES MANUELS SCOLAIRES

### *Les consultations bilatérales*

Après la guerre de 1914-1918, bien décidés de contribuer à faire de ce conflit le « der des der », les dirigeants du Syndicat national des instituteurs français proposaient à leurs collègues allemands l'examen critique et réciproque de leurs manuels scolaires et plus particulièrement des manuels d'histoire. Des contacts furent pris, des commissions d'experts constituées et d'heureux résultats allaient se réaliser quand le nazisme imposa aux écoles allemandes les ouvrages que l'on sait.

Par ailleurs, les Associations « Norden » des pays scandinaves, qui s'efforcent d'établir une communauté de culture entre la Finlande, le Danemark, la Suède, la Norvège et l'Islande, organisaient des rencontres d'experts chargés de l'examen mutuel des livres en usage dans les écoles des cinq états.

La guerre de 1939 mit un terme provisoire à cette louable activité qui reprit avec une ardeur et une conviction renouvelées dès 1948. A cause des contacts qui purent s'établir plus particulièrement entre historiens, auteurs de manuels et professeurs d'histoire, au Stage de l'Unesco à Bruxelles en 1950, vingt-cinq comités se sont constitués qui intéressent plus de dix-sept états. A vrai dire, cette organisation, en général tacitement approuvée par les gouvernements, n'a rien d'officiel ; elle est le fait soit des syndicats d'enseignants soit des comités des sociétés de professeurs d'histoire et les uns et les autres tiennent à travailler en dehors de toute officialité. Grâce au professeur G. Eckert de Brunswick, à M. E. Bruley, président de la Société d'histoire à Paris, à M. Puttmans, inspecteur de l'enseignement moyen à Bruxelles, de nombreuses consultations germano-françaises et germano-belges ont eu lieu. Les Allemands déploient d'ailleurs une débordante activité puisqu'ils ont créé des rencontres d'experts avec neuf pays différents dont l'Irak, le Japon, la Yougoslavie.

On peut espérer que de tout ce travail résultera une meilleure conception de l'enseignement de l'histoire s'inspirant de la plus complète objectivité.

Le programme de l'activité de ces comités bilatéraux se déroule de la manière suivante :

1. *Echange des manuscrits, des épreuves et des manuels.*
2. *Examen des manuels (complet ou portant sur des périodes données ou sur des questions particulières). Une liste des points litigieux a parfois été établie avant l'examen des manuels et parfois à la suite de cet examen.*
3. *Exposé des rapporteurs.*
4. *Discussion des rapports oralement ou par écrit.*
5. *Elaboration des conclusions.*

La liste des points sur lesquels porte l'effort d'amélioration s'établit le plus souvent comme suit :

*Erreur de faits.*

*Biographies traitées comme des hagiographies ou dans un esprit de dénigrement systématique.*

*Présentation tendancieuse.*

*Terminologie insultante ou maladroite.*

*Omissions.*

*Place insuffisante réservée aux autres pays.*

*Place insuffisante réservée aux faits de civilisation, à l'histoire de l'art, aux faits économiques et sociaux.*

Certains comités ont aussi tenu compte de l'illustration et de la valeur pédagogique des ouvrages examinés.

On se rend compte immédiatement de l'intérêt que présentent ces consultations mutuelles et combien elles contribueront à assainir l'atmosphère de certains enseignements.

### **Et en Suisse**

La Section de l'Education de la Commission nationale pour l'Unesco a constitué une sous-commission dite des manuels scolaires dont font partie, pour la Suisse romande, MM. H. Grandjean, sociétaire au département de l'Instruction publique à Genève, G. Panchaud, directeur de l'Ecole supérieure à Lausanne et A. Chabloz, maître primaire supérieure à Lausanne. Cette sous-commission a réuni tous les manuels d'histoire en usage dans les écoles primaires et secondaires de nos vingt-deux cantons ; elle les a partagés ensuite entre tous ses membres pour qu'ils les examinent et les jugent selon les critères énumérés ci-dessus. Chaque livre a fait l'objet de deux rapports présentés par deux experts différents ; un rapport général condensera toutes les observations et critiques et sera transmis aux autorités.

Le président de cette sous-commission, le Dr W. Haerberli, professeur à Bâle, a pris contact avec un comité d'experts allemands et l'on envisage des consultations bilatérales avec des Autrichiens, des Italiens, des Français, etc. Elles nous rendront certainement les plus grands services.

A. Chz.

## GEOGRAPHIE DE LA MALARIA (PALUDISME)

*Leçon préfacée par un groupe d'experts publiée dans la collection « Vers la compréhension internationale ». Enseignement de la géographie, quelques conseils et suggestions (Unesco).*

### Préambule pour le maître

A. Ceci est un thème de leçons du type échantillonnage qui peut éventuellement prendre place dans une sorte de révision géographique sur le monde, car le sujet fait appel à maintes notions générales et régionales qui ont pu être acquises antérieurement.

B. Cette étude permet de mettre en lumière cinq faits principaux :

1. Les rapports étroits entre la nature et l'homme ; la malaria constitue un « réactif d'une extrême sensibilité » sur ces rapports essentiellement géographiques ;
2. La complexité d'un phénomène biologique apparemment simple ;
3. L'étroite connexion de l'histoire et de la géographie ;
4. La lutte difficile contre la malaria et les dangers d'une civilisation mal adaptée aux conditions particulières du milieu ;
5. Ce que peuvent faire des organismes internationaux (Organisation mondiale de la santé) pour lutter contre de tels fléaux endémiques.

### Eveil de l'attention

L'homme, l'être le plus évolué de la faune terrestre, a su souvent s'adapter aux conditions difficiles du milieu qu'il habite, se défendre contre certains dangers, dompter même telles ou telles forces de la nature.

Donnez-en des exemples et situez-les géographiquement. L'homme serait-il donc invulnérable ? N'y a-t-il pas des dangers, des fléaux contre lesquels il demeure impuissant ? L'homme, qui dompte l'éléphant, qui se protège contre le lion, qui s'attaque à plus gros et plus fort que lui, *ne peut se défendre bien contre les infiniments petits* ; il est terrassé par la maladie, surtout l'enfant moins robuste que l'adulte. Maladies que la plupart d'entre vous ont connues déjà (citez les noms), toutes d'origine infectieuse, mais passagères ou saisonnières. Certaines prennent parfois une forme virulente, affectent des populations nombreuses, sur de vastes territoires, ce sont des *épidémies*. Avez-vous entendu parler de pareilles épidémies autour de vous ? Quelles mesures avez-vous vu prendre pour les combattre ? Rappeler le rôle des médecins, de l'hygiène et des organismes sanitaires nationaux et internationaux, mais bien souligner qu'en de nombreux pays du monde le médecin est rare, l'hygiène déplorable et que là les épidémies peuvent prendre un caractère d'extrême gravité. Dans certaines régions du globe, ces épidémies sont même *permanentes (endémies)*, mais acquièrent de temps à autre une virulence et une extension catastrophique (peste, choléra, typhus exanthématique, fièvre jaune, lèpre, maladie du sommeil...).

*La malaria est l'une de ces endémies infectieuses.*

(Projections d'images, lectures de récits vécus, quelques données statistiques, pour donner aux élèves une idée des aspects que présentent

les malades, de l'extension de ces endémies, de leurs ravages, de leurs dangers, de l'effroi qu'elles provoquent.)

L'étude de ces endémies peut entrer dans le domaine de la géographie parce qu'elles ont leur *domaine propre lié à des conditions naturelles* déterminées, surtout parce qu'elles *déciment les populations*, suscitent l'épouvante et peuvent donner lieu à des *migrations* en masse vers des pays non contaminés (mais qui peuvent alors le devenir), qu'elles interdisent au contraire à des immigrants l'accès de régions infestées, parce que sans toujours tuer les malades elles *affaiblissent l'homme*, le rendent alors plus vulnérable à d'autres maladies et surtout moins *apte à un travail* continu, efficace et productif. De grands travaux, restés légendaires par les milliers de vies qu'ils ont coûtées, n'ont dû ces pertes humaines qu'au paludisme (assèchement des marais Pontins, construction de Versailles) ; tels autres ouvrages titanesques (perçement de Suez, Panama, voie ferrée Congo-Océan) n'ont été possibles qu'après qu'on eut vaincu une partie des dangers d'endémie paludéenne, au point qu'on a pu dire que le médecin a fait plus que l'ingénieur pour la réalisation de ces immenses travaux.

### 1. La malaria et sa transmission

La malaria ou paludisme est, parmi ces endémies, celle qui embrasse le *plus vaste domaine*.

Connaissez-vous des personnes qui souffrent du paludisme ? Comment se manifeste leur mal ? La malaria est *une fièvre intermittente* qui peut être bénigne ou grave suivant les pays et les individus. Voici, très simplifiée, la manière dont elle se transmet : un microbe existe dans le sang (d'où son nom d'hématozoaire) des hommes atteints de la malaria ; qu'un moustique (*anophèle*) pique ces malades, il est à son tour infecté et les hématozoaires se développent en lui ; s'il pique alors un homme sain, il le contamine et c'est un nouveau malade qui pourra transmettre la malaria.

Ainsi trois conditions dominantes sont à la base du paludisme :

- a) *L'état de santé des hommes*, les faibles pouvant être porteurs d'hématozoaires ;
- b) *Le milieu favorable à la vie des anophèles* qui serviront de *transporteurs* ;
- c) *Les conditions de développement des hématozoaires* dans l'organisme des anophèles.

Que l'une ou l'autre de ces conditions disparaisse et le développement de la maladie est enrayé. Réunies, elles forment un milieu idéal pour le maintien et la virulence de l'endémie.

### 2. Où ces trois conditions se trouvent-elles rassemblées ?

Pour le déceler, comparons quatre petites cartes :

- L'expansion de la malaria dans le monde (d'après Le Lannou).
- Les zones climatiques du globe avec isothermes et pluies.

— Une carte du relief.

— Une carte de la densité de population du monde.

Examinez attentivement ces cartes ; quelles correspondances y observez-vous ?

1. *Le domaine de la malaria est vaste et les trois formes de l'endémie (permanente et générale, saisonnière et grave, sporadique et bénigne) correspondent en gros à des zones thermiques suivant la latitude :*

a) Dans une zone chaude, équatoriale et tropicale, où la température est toujours supérieure à 16 degrés, la malaria sévit de façon constante au point que tous les hommes sont plus ou moins atteints de paludisme et par là même semblent en partie immunisés ;

b) Dans une zone encore chaude, méditerranéenne et sino-nipone, la malaria sévit à la saison chaude et, frappant des hommes mal immunisés, peut causer des endémies extrêmement graves ;

c) A de plus hautes latitudes la malaria est plus localisée, mais persiste encore là où le mois le plus chaud atteint au moins 16° ; ses effets sont plus bénins, les foyers plus sporadiques.

2. Correspondance marquée aussi entre l'aire de la malaria et la zone des maxima pluviométriques. Dans la région méditerranéenne, le caractère saisonnier des pluies s'accorde avec l'endémie malarienne, saisonnière. En réalité, ce n'est pas la quantité des pluies qui influe sur l'endémie paludéenne, mais la conjugaison de fortes chaleurs et de pluies anormalement abondantes, lesquelles créent sur de vastes espaces des flaques d'eau stagnante sous un soleil de feu, foyers favorables au pullulement des anophèles et au développement des hématozoaires. Les déserts ignorent la malaria.

3. Correspondance encore avec le relief :

— Maximum malarien sur les régions côtières, marines ou lacustres, régions alluviales basses (marschen, mangrove), deltaïques (Chine-Louisiane) ; côtes à lagunes et limans (Madagascar, Corse orientale, Sardaigne, Côte de Coromandel) ; l'alluvionnement a pu s'exagérer récemment par suite du déboisement (pourtour méditerranéen) ;

— Large extension du paludisme dans les vastes cuvettes hydrographiques intertropicales (Congo, Amazone, Tchad) ou stepiques (Caspienne, mer d'Aral) ;

— Le long des larges vallées inondables de fleuves à fortes crues (Nil, Niger, Parana, Mississipi, fleuves sibériens) où l'eau séjourne jusque dans la saison chaude dans les bras morts et les bas-fonds, après l'inondation ou après la fonte des neiges ;

— Dans des régions plus petites, imperméables et criblées de marais (en France, vallée de la Somme), d'étangs (Sologne, Woëvre, Dombes).

4. Correspondance enfin entre *l'aire de la malaria et les pays à faible standard de vie*, soit que les ressources naturelles soient insuffisantes (Afrique et Amérique intertropicales peu peuplées), soit que la densité de la population dépasse les disponibilités agricoles (Asie des moussons, monde méditerranéen), en somme *régions de sous-alimentation notoire*.

### 3. Les remèdes contre la malaria

Les conditions qui expliquent l'aire du paludisme vous laissent-elles entrevoir quelques remèdes possibles contre cette endémie ?

1. Pouvons-nous changer les conditions climatiques du domaine malarien ? Assurément non, ni la température, ni l'abondance ou l'époque des précipitations.
2. Est-il possible de *détruire tous les anophèles transmetteurs* de la malaria ? A priori, la chose paraît possible, et l'on a parfois tenté de détruire leurs larves en salant l'eau des étangs, en jetant du pétrole à la surface de seaux. Efforts méritoires, mais insuffisants, jamais décisifs, d'autant plus qu'il existe maintes variétés d'anophèles dont certaines résistent aux procédés de destruction employés ; ceux-ci d'ailleurs ne sont point applicables partout, ni dans les étangs poissonneux, ni dans les rizières par exemple.
3. *Drainer les régions marécageuses*, foyers de paludisme ? Assurément, et l'on a vu diminuer le paludisme dans les pays mieux drainés, où des étangs ont été supprimés, l'écoulement des eaux facilité, dans la zone tempérée européenne surtout.

Mais, *dans les régions chaudes, n'est-ce pas l'eau qui crée la vie*, elle qu'il faut apporter aux sols assoiffés (irrigation) ? L'oasis est un foyer paludéen, mais sans eau elle retournerait au désert ; accroître l'étendue de l'Egypte inondée ou des régions indochinoises est nécessaire pour assurer plus de ressources, alimentaires ou autres, aux populations croissantes, mais c'est augmenter aussi la surface des eaux stagnantes et du domaine malarien ; en certaines régions des lacs poissonneux sont une appréciable ressource pour les populations du voisinage (Tonlé Sap, Dombes), et les assécher par mesure d'hygiène, c'est bouleverser le genre de vie des habitants. Irriguer est un bienfait et une nécessité (*huertas* espagnoles), mais c'est créer de nouveaux foyers d'anophèles ; de même la construction de canaux pour transports par eau ; tout remuement de terre en pays tropical pour la création de routes ou de voies ferrées, pour l'exploitation de mines, carrières ou forêts a de même pour conséquence de modifier les pentes, de gêner l'écoulement des eaux, bref de constituer des mares vite pestilentielles. Ainsi *les progrès de la civilisation ont leurs revers* et le remède proposé n'a pas que d'heureux effets, mais parfois aussi de graves conséquences qu'il faut savoir prévoir.

4. Ne pourrait-on pas agir sur un autre élément du paludisme ? Agir sur le milieu et le transporteur est bien ; ne peut-on rien sur le porteur de germes, l'homme ?

*La malaria frappe les organismes débilités ; agissons donc sur la faculté de résistance des hommes en créant des corps sains par une énergique surveillance sanitaire, des demeures salubres,*

en assurant surtout aux populations des régions paludéennes une hygiène meilleure et un standard de vie plus élevé. On a constaté que les pays d'agriculture prospère et intensive sont moins soumis au paludisme, non seulement parce que les étendues d'eau stagnante ont diminué ou disparu, mais parce que le drainage y est mieux entretenu et surtout parce que la résistance physique d'une population mieux nourrie et mieux installée dans ses fermes y est plus forte.

Et que faut-il pour assurer cet état de choses ?

*La paix d'abord, paix politique et sociale, la prospérité économique ensuite, la petite propriété* en troisième lieu. Les historiens ont signalé le déclin et même la disparition de cités et de régions prospères de l'antiquité, surtout autour de la Méditerranée ; ils expliquaient ce fait par les ravages de la malaria. En réalité, la cause est autre : ce sont les guerres étrangères, les luttes sociales et les révoltes serviles qui ont ruiné les cités en provoquant un abaissement du niveau de vie des populations, en ruinant les travaux de drainage, en étioquant les paysans miséreux, en les chassant même de leurs terres et en ouvrant ainsi la voie à un envahisseur plus insidieux, mais plus dangereux, le paludisme.

*La paix et la prospérité sont donc les meilleurs remèdes dans la lutte contre la malaria.*

5. Il est un dernier élément du paludisme, récemment observé : dans les fermes des régions paludéennes, entretenir à l'étable un nombreux cheptel ; il attire les anophèles et protège d'autant l'habitation des hommes. Reste à entretenir ce bétail et c'est encore par une économie agricole intensive que l'on peut résoudre la question.

#### 4. Quelle conclusion donner à notre étude ?

Ce sont donc des conditions physiques, climatiques surtout qui expliquent l'aire d'extension de la malaria. Mais les facteurs humains, historiques et économiques en règlent les variations dans le temps, en étendent ou en diminuent les effets désastreux. Si les premières sont à peu près immuables, les seconds peuvent être décisifs dans la lutte contre le paludisme. Il appartient aux médecins, aux hygiénistes, aux organismes sanitaires des pays infestés par la malaria de prendre toutes mesures utiles à la prophylaxie paludéenne, mais il appartient aussi aux économistes de connaître leurs possibilités d'action dans cette lutte en assurant aux populations des pays malariens des conditions de vie et d'exploitation intensive susceptibles de neutraliser le mal. Mais les organismes internationaux décideront d'autant plus efficacement de la victoire qu'ils assureront aux pays paludéens une vie plus facile, une nourriture plus abondante, une existence moins misérable et surtout la paix.

Nous ne pouvons changer les facteurs climatiques ; l'action économique elle-même a, nous l'avons vu, ses limites ; on ne parviendra sans doute jamais à supprimer tous les foyers de paludisme de la région chaude et humide, mais on peut en limiter les ravages, sauvegarder la majorité des populations, diminuer les conséquences physiologiques de ce fléau. Bref, *c'est dans un équilibre entre la nature et l'effort organisé des hommes* que se place la solution du problème du paludisme.

## BIBLIOGRAPHIE

**Thèmes de vie** — Second volume — Cahier de Pédagogie rédigé par des institutrices des Ecoles Maternelles sous la direction des inspectrices et présenté par Mlles H. Sourgen, inspectrice générale des Ecoles Maternelles et F. Léandri, inspectrice des Ecoles Maternelles de la Seine. Volume broché de 176 pages, illustré de 50 dessins. (Collection des Cahiers de Pédagogie moderne). Editions Bourrelier, 55, rue St-Placide, Paris 6e. Prix : Fr.f. 440.—.

Le premier volume de « Thèmes de vie », paru il y a un an, a dû déjà être réimprimé. C'est dire le grand succès qu'il a obtenu.

« Ces thèmes de vie ménagent entre l'enfant et le milieu une communication, ils préservent sa spontanéité, la richesse et l'infinie variété de ses émotions, de son imagination ». Ils « animent » réellement toute la vie de la classe et tendent à provoquer, à entretenir et développer l'activité créatrice des jeunes enfants de 3 à 8 ans. Ils sont fournis à titre d'exemples et peuvent être le point de départ d'autres exercices, favorisant ainsi une participation enthousiaste à la vie collective. Tous ont été expérimentés dans les Ecoles Maternelles et dans les cours préparatoires.

Liste des Thèmes contenus dans le second volume :

1ère partie : Printemps — Prairies et Vergers — Au bord de la mer.

2ème partie : Pour quitter la ville — La vie d'un port — La soie — Au Pays de Monsieur Seguin.

3ème partie : Le hanneton — Les poissons — Malmeli, l'ourson des Pyrénées.

4ème partie : La petite sardine — La coque d'œuf — L'histoire de Zohio.

5ème partie : Michka (marionnettes à fils) — Les fêtes d'anniversaire.

**J'apprends à raisonner**, cours moyen et classes de 8e et 7e des lycées, par G. Gondevaux et A. Chatelet. Edit. Bourrelier, Paris.

Le programme officiel français est réparti en 110 leçons, groupées par 5 (une de géométrie et 4 d'arithmétique ; certaines concernant plus particulièrement la **vie pratique** (paiements, traitements et salaires, budget familial). Chaque groupe de 5 leçons est suivi de deux récapitulations puis comportent chacune une série d'exercices de calcul mental. Dans les 2 500 problèmes qu'offre cet ouvrage, nos maîtres découvriront d'heureux compléments aux manuels qu'ils utilisent.

---

**Collègues !** *Inscrivez-vous à notre guilde de documentation scolaire auprès de M. Clavel, Montreux.*

# ALPHA

Le stylo que vous  
recommanderez  
à vos élèves



Prix :

Modèle courant: 15 fr.

Modèle plus grand: 20 fr.

Modèle Noël: 25 fr.

Nationale Suisse  
B e r n e

J. - A. Montreux

# Caisse d'Épargne Cantonale Vaudoise

garantie par l'État et gérée par le

**CRÉDIT FONCIER VAUDOIS**

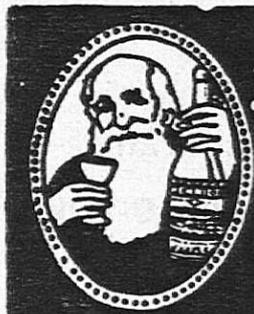
**LAUSANNE**

36 agences dans le canton de Vaud

TIRELIRES MISES GRATUITEMENT A DISPOSITION

## **FONJALLAZ & OETIKER**

MACHINES, MEUBLES ET FOURNITURES DE BUREAU  
**ST-LAURENT 32 - LAUSANNE**



*Kenniez-Lithinée*

*Eau de table de 1<sup>er</sup> ordre*

*\* Digestive \**